



Annecy (Cran-Gevrier)

Passage de Flore : 105 logements dont 32 locatifs sociaux et 10 à prix maîtrisé

Les promoteurs Nexity Immobilier Résidentiel Alpes et Marignan ont organisé jeudi 3 octobre la pose de la première pierre de leur programme immobilier "Passage de Flore", avenue de la République à Cran-Gevrier, en présence notamment de Yanis Sauty, maire délégué de la commune déléguée de Cran-Gevrier, et Sophie Garcia, conseillère déléguée au logement abordable.

Le projet a été conçu par deux cabinets d'architecture : Redraw/Brières et Favre & Libes. Dans une approche holistique, tant dans sa dimension environnementale que dans sa qualité architecturale ou ses qualités d'usage, il ambitionne d'atteindre différents objectifs du référentiel de la charte du "Bien construire Annecy".

Sans être exhaustif, ce projet se compose d'appartements du 2 au 5 pièces. Tous les logements, à l'orientation et à l'agencement étudiés, bénéficient d'un espace extérieur (balcon ou terrasse), ainsi que d'une cave. Et pour plus de faci-



Les invités se sont mis dans la peau d'un street-artiste et ont participé à l'élaboration d'une fresque collective avec l'artiste urbain Nesk sur la thématique de la "ville inclusive" accueillante et accessible à tous. Photo Le DL/Y.F.

lités, la résidence dispose de stationnements sécurisés en sous-sol et d'un local vélo. Un cœur d'îlot végétalisé au centre du projet est accessible depuis la rue des Droits de l'Homme. Un emplacement réservé contigu a été cédé à la Ville en vue du projet de réaménagement de la voirie de cette même rue des Droits de l'Homme. L'implantation des bâtiments a été pensée pour

apporter un bon ensoleillement aux futurs logements, et réaliser une transition entre front d'avenue et tissu pavillonnaire.

Ce projet de 105 logements comprend, conformément à l'OAP, 32 logements locatifs sociaux et 10 logements à prix maîtrisé. Il intègre un grand local commercial et un local d'activité au rez-de-chaussée.

● Yves Faure